Ville de Liffré

La ville de Liffré
7 500 habitants, située à 15 min à l'est de Rennes,

RECRUTE
par voie statutaire (à défaut contractuelle)
à compter du 1er mars 2022

Un jardinier – agent espaces verts (H/F)

Temps complet – Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux

Sous l'autorité du responsable des Espaces verts et du chef d'équipe, vous aurez pour missions :

- <u>Entretien des espaces verts et embellissement de la commune :</u>
  - ✓ Travaux de préparation des sols : bêchage, griffage, engazonnement.
  - ✓ Travaux d'entretien : sarclage, taille, effleurage, arrosage, débroussaillage, élagage, abattage, tonte, broyage d'espaces enherbés, paillage.
  - ✓ Entretien du patrimoine arboré (élagage, abattage, soin des arbres…).
  - ✓ Travaux de création des massifs : plantation, mise en place d'engrais et d'amendements, débitage et broyage des branches.
  - ✓ Utilisation des matériels et conduites d'engins avec permis et/ou autorisation de conduite : tondeuses, microtracteur, débroussailleuse, tronçonneuse, souffleur, tracteurs, remorque, désherbeuse eau chaude, broyeur…
  - ✓ Désherbage manuel et mécanique, ramassage des déchets sur les espaces publics.
  - ✓ Entretien des regards et grille eaux pluviales à proximité des espaces verts.
  - ✓ Mise en place de signalisation temporaire de chantier.
  - ✓ Gestion différenciée des espaces selon le cahier technique validé.
  - ✓ Eco-pâturage : réaliser les soins hebdomadaires des animaux ; effectuer les purges et soins selon les préconisations, intervention en cas de dysfonctionnement.

- <u>Missions secondaires :</u>
  - ✓ Entretenir le matériel et l'outillage nécessaires (utilisation des notices d'emploi et carnets d'entretien, affûtage des lames, changement des lames, fils de roto-fils, graissage, utilisation en sécurité du matériel...)
  - ✓ Travaux de création en régie : plantation, clôture, maçonnerie paysagère …
  - ✓ Veille sanitaire visuelle du patrimoine arboré de son secteur aux différentes saisons (branches mortes, champignons, descente de cime…)
  - ✓ Conception de massifs, de scènes paysagères et d'aménagements paysagers
  - ✓ Entretien et installation de mobiliers urbains
  - ✓ Participation aux opérations de salage et de déneigement pendant la période hivernale
  - ✓ Entretenir les locaux de travail
  - ✓ Participation à la gestion des zones d'éco-pâturage

<u>Profil</u> :

- BEPA ou BAC professionnel option " aménagement des espaces verts " - Bac pro travaux paysagers.
- Maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts (Connaissance des végétaux, connaissance de la composition des sols, des techniques d'entretien…).
- Connaître et pratiquer la gestion différenciée sur les espaces de la ville (taille douce, techniques alternatives…).
- Connaître et appliquer les techniques d'entretien et de création des espaces verts, massifs et jardinière.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, contraintes posturales et port de charges, utilisation des produits spécifiques (produits chimiques…).
- Connaître et prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de l'environnement et des usagers.
- Capacité à effectuer un travail soigné, conforme aux attentes avec autonomie et rigueur.

- Remonter les dysfonctionnements, être réactif et rendre compte à son supérieur hiérarchique.
- Intégration et sens du travail en équipe.
- Respecter les règles de fonctionnement du service.
- Respecter une attitude professionnelle sur la voie publique.
- Appliquer les règles de la fonction publique territoriale (devoir de réserves, discrétion des actions menées par la ville).

Conditions d'emploi :

- Poste à pourvoir à compter du 1er mars 2022 par voie statutaire (à défaut, par voie contractuelle).
- Rémunération : en référence à la grille indiciaire des Adjoints Techniques Territoriaux et régime indemnitaire.
- Horaires : 35 heures hebdomadaires annualisées.
- Lieu de travail : Centre technique municipal de Liffré. Périmètre d'intervention : Territoire de Liffré-Cormier Communauté.

- Moyens matériels et conditions :
  - ✓ Permis B exigé et BE + C souhaités.
  - ✓ CACES ou autorisations de conduite ci-après sont souhaités :
    - 1- Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles (tracteur agricole, mini- - pelle ≤ 6t, mini chargeuse ≤ 4.5t, moto basculeur ≤ 4.5t, petit compacteur ≤ 4.5t, machines à peindre les lignes sur les chaussées…) ;
    - 4- Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, tractopelle, chargeuse pelleteuse…) ;
    - 8- Engins de transport ou d'extraction transport (tombereau, décapeuse, tracteur agricole › 50ch.).
  - ✓ CACES PEMP 1B – 3B.

Pour tout renseignement : Direction de l'Urbanisme et des Services Techniques au 02.99.68.31.45.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et C.V. avant le 30 janvier 2022 à l'attention de :

Monsieur le Maire
Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
35 340 LIFFRÉ

Ou par mail : drh@ville-liffre.fr